

Aperçu de la Stratégie provinciale de réduction des risques d'inondation

Atelier à l'intention des intervenants

28 janvier 2014

Ébauche - ne représente pas une décision ou une position du gouvernement

Discours du Trône, province du Nouveau-Brunswick, novembre 2012:

*« Ayant reconnu les risques continus liés aux graves intempéries et conditions météorologiques, votre gouvernement se lancera dans un effort de collaboration en vue d'élaborer une **stratégie provinciale de réduction des risques d'inondation**. Cette stratégie tirera la leçon des expériences vécues, y compris celle de l'inondation qui a eu lieu dans la région de Perth-Andover et de Tobique plus tôt cette année. Elle sera utile à toutes les régions de la province afin de réduire les risques à la vie et aux biens dans l'avenir. »*

Ébauche - ne représente pas une décision ou une position du gouvernement

Portée et intention

- S'applique à toute la province.
- Vise les inondations côtières et intérieures.
- Doit être fondée sur une information technique et une analyse rigoureuses.
- S'appuie sur ce qui a été fait par le passé, notamment les cartes fédérales et provinciales des risques d'inondation et le travail dans le cadre des Initiatives de collaboration pour l'adaptation régionale.
- Cerner les mesures que peuvent prendre les collectivités, les intervenants, les particuliers et le gouvernement provincial.
- Les détails de la mise en œuvre seront adressés par des initiatives ultérieures.

**Ébauche - ne représente pas une décision ou
une position du gouvernement**

Processus d'élaboration de la stratégie

- Discours du Trône – *novembre 2012*
- Groupe de travail interministériel – *de juin 2013 à aujourd'hui*
 - MTI, MEGL, MSP/OMU
- Approche en deux étapes :
 - Vérifier les faits : recherches et analyses préliminaires – *de janvier à septembre 2013*
 - Élaboration de la stratégie : rédaction des objectifs et des mesures – *de septembre à décembre 2013*

**Ébauche - ne représente pas une décision ou
une position du gouvernement**

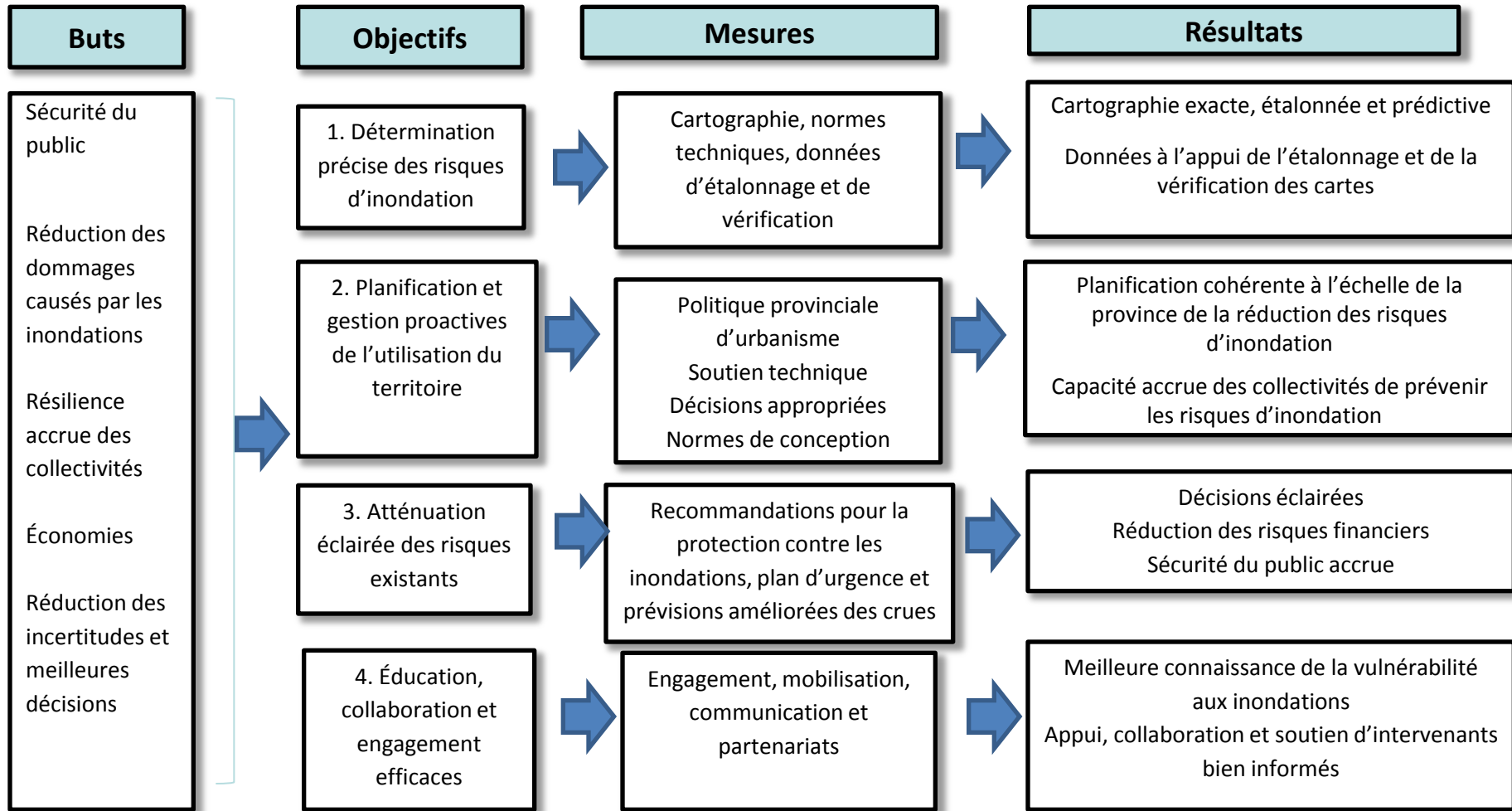
Éléments du projet de stratégie

Buts :

- Accroître la sécurité du public et éviter les difficultés personnelles
- Réduire les dommages aux immeubles, aux infrastructures et à l'environnement causés par les inondations
- Accroître la résilience des collectivités
- Faire réaliser des économies aux contribuables du Nouveau-Brunswick
- Réduire l'incertitude au sujet des risques d'inondation afin de prendre de meilleures décisions

Ébauche - ne représente pas une décision ou
une position du gouvernement

Projet de cadre : Stratégie de réduction des risques d'inondation du Nouveau-Brunswick



Ébauche - ne représente pas une décision ou une position du gouvernement

Défis et possibilités

- Importants aménagements le long des rivières et des côtes.
- Plans locaux d'intervention en cas d'inondation incohérents et incomplets.
- Cartographie des zones inondables incomplète et périmée.
- Dispositif non viable d'aide financière en cas de catastrophe.
- Absence d'assurance contre les inondations pour les résidences au Canada.
- Citoyens et entreprises cherchent des renseignements et des outils pour prévenir les risques d'inondation.
- Attentes accrues à l'égard du gouvernement de démontrer du leadership.

**Ébauche - ne représente pas une décision ou
une position du gouvernement**